



RAPPORT D'ACTIVITE 2019



Présenté par : **Sonia NADIA/NARE**

Responsable aux Affaires Economiques et Sociales





Sommaire

INTRODUCTION.....	I
1 ORDRE DU JOUR.....	II
1.1 Bilans.....	II
1.2 Cotisation – Plan d’action - Divers.....	II
2 BILAN D’ACTIVITÉ.....	III
2.1 Relation avec les partenaires.....	III
2.1.1 AGRODEV.....	III
2.1.2 PCESA.....	III
2.1.3 ICCO (Organisation inter-églises de coopération au développement À travers le Programme Stars).....	IV
2.1.4 PUM	IV
2.1.5 <u>AGRITERA</u>	
2.2 Relation avec les clients.....	VI
2.2.1 Aarhuskarlshamn :.....	VI
2.2.2 The Savannah Fruits Company :.....	VI
2.3 Rencontre - atelier – formation - foire.....	VII
2.3.1 Rencontre.....	VII
2.3.2 Atelier.....	VIII
2.3.3 Formation.....	IX
2.4 Certification.....	IX
2.4.1 Beurre biologique.....	IX
2.4.2 Beurre équitable.....	X
2.5 Projet Fond de développement.....	X
2.6 Projet Pag la bānggré.....	XI
3 BILAN FINANCIER.....	XII
3.1 Dépenses.....	XII



3.2 Gains.....XIV

CONCLUSION..... **Erreur ! Signet non défini.**

INTRODUCTION

L'Association Songtaab Yalgré (ASY) est un réseau d'organisations féminines professionnalisé dans la production et la transformation de produits agricoles et forestiers non ligneux. Et comme toute structure active et dynamique, ASY organise, son Assemblée Générale chaque année et réunit les premiers responsables des groupements/coopératives membre de ASY, le bureau, l'équipe techniques ainsi que les partenaires, afin de faire le bilan de l'organisation.

Il s'agit de la 1^{ère} AG de l'année 2020 ;

Le présent document porte sur l'ordre du jour de cette AG et aborde les différents points qui seront traités (le bilan des activités, le bilan financier, plan d'action, points divers).



1 ORDRE DU JOUR

1.1 Bilans

- le bilan des activités, bilan financier et bilan de la campagne 2019 - 2020 de ASY ;
- Le bilan des activités des membres au niveau village ;

1.2 Cotisation – Plan d'action - Divers

- La situation des cotisations ;
- Plan d'action 2020-2021 :
 - Mise en œuvre du projet *Pag la bangré* ;
 - Mise en exécution du fond de développement d'AAK ;
 - Mise en œuvre des activités de la phase 3 du PCESA ;
 - Prévision de la campagne 2020 ;
- Divers.



2 BILAN D'ACTIVITÉ

2.1 Relation avec les partenaires

2.1.1 AGRODEV

Il Accompagne ASY depuis 2019 à travers de nombreux services (conseil, mise en relation avec des partenaires et programmes) dont le principal s'inscrit dans le cadre du programme de croissance économique dans le secteur de l'agriculture (PCESA).

2.1.2 PCESA

Ce programme a été présenté lors de l'AG du 06 mai 2019 et a consisté pour cette année en l'exécution de 6 activités majeures à savoir :

- **3 appuis en renforcements de capacités :**
 - Appui au renforcement des capacités dans les domaines de la comptabilité, la gestion des stocks et la gestion du personnel d'Août 2019 à février 2020 à travers le recrutement d'un expert-comptable, d'une secrétaire – comptable et l'installation d'un logiciel de gestion Sage.
 - Formation sur les techniques de collecte, de traitement et stockage des amandes de karité bio le 13 juin 2019 à ASY et la restitution dans les villages.
 - Formation sur la certification des groupements de producteurs ou organiques growers group (OGG), principes, importance et rôles du système de contrôle interne avec Mr Joël BAGBILA
- **4 études :**
 - Études de la chaîne d'approvisionnement de ASY avec Mr Wabè Benjamin Dakouo (Rural development engineer/Socio-économist). Restitution faite le 24/08/2019 au siège même de ASY.
 - Audit d'impact environnemental des activités de transformation de ASY (restitutions le 10 juin 2019) avec Mrs SOME Drissa et Welbéogo du Bureau Géomatique du Faso
 - Identification des équipements et le plan d'aménagement de ASY par M. Ramdé Joseph (restitution faite le 23/01/2020 au siège de Agrodev à Bobo).



- L'Expertise immobilière de ASY qui est en cours avec le recrutement du cabinet expert associé international.

2.1.3 ICCO (Organisation inter-églises de coopération au développement) à travers le Programme Stars

C'est un partenaire privilégié de ASY qui l'accompagne depuis Janvier 2019.

Cet accompagnement a consisté d'abord en :

- L'élaboration d'un rapport Scop insight en janvier 2019

Ce rapport a révélé les points faibles de l'organisation (Gestion financière, gestion interne, durabilité, base de production) et pour lesquels les 2 partenaires à travers le Cabinet Nexdefi travaillent à relever.

Cela a consisté en :

- Une rencontre de cadrage entre Nexdefi et l'expert-comptable recruté dans le cadre de la phase 2 du PCESA pour déterminer les domaines d'intervention de chaque partenaire, puis en :
- L'élaboration d'un plan d'affaire pour l'unité de production du sésame ;
- L'élaboration d'outils de gestion administrative et comptable;

Ensuite cet accompagnement se traduit également en des :

- Invitations à des ateliers et à des formations ;
- Mises en relation avec les clients (AAK et The Savannah Fruits company).

2.1.4 PUM

Le **PUM Netherlands senior experts** est une organisation à but non lucratif néerlandaise. Grâce à des bénévoles expérimentés, le PUM conseille dans 70 pays du monde, des entreprises qui n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un consultant.

ASY a reçu du 27/10/2019 au 04/11/2019 un volontaire du PUM, **M. Frans Van Es pour l'accompagner dans la mise en place d'un système comptable comme instrument de gestion coopérative et de contrôle ;**

La demande ayant été introduite dès Mai 2019 et l'intervention en Octobre, il y'avait déjà eu beaucoup d'évolution au niveau comptable avec l'intervention du PCESA



Ce séjour s'est donc traduit concrètement par :

- des propositions pour une gestion plus efficiente en matière de comptabilité et de gestion de stock
- l'élaboration d'outils pour la gestion de stock
- la production d'un rapport

2.1.5 AGRITERRA

Agriterra a été fondée en 1997 par les organisations de membres du milieu rural des Pays –Bas et sa mission consiste à appuyer et financer la coopération internationale entre les organisations de membre du milieu rural des pays Bas et des pays en développement .Elle appuie les organisations paysannes dans leur lutte contre la pauvreté avec l'appui des experts du monde agricole néerlandais et des fonds du gouvernement néerlandais avec la conviction que des organisations paysannes fortes joueront un rôle déterminant pour promouvoir la démocratie, assurer une meilleure répartition des revenus et pour le développement économique ;

- ❑ La rencontre entre ASY et Agriterra s'est faite à travers l'accompagnement de son partenaire AGRODEV et a consisté en une rencontre de cadrage entre les 3 partenaires le 26/ 08/2019 pour évaluer la possibilité de partenariat avec ASY ;
- ❑ Ensuite, cela s'est poursuivi avec une Semaine de Diagnostic de ASY du 11/11/2019 au 15/11/2019 par l'équipe de *Agriterra* composés d'experts de plusieurs pays (Rwanda, Burundi, Burkina Faso et Pays Bas.

Le diagnostic a révélé que ASY, dans sa forme actuelle était encore plus une association, même si elle était dans un processus de mutation vers les coopératives ;le processus vers la formalisation de ses groupements sous la loi OHADA ,une gouvernance avec des instances plus conforme à celles des coopérative ainsi que des états financiers à jours sont attendus de ASY, avant qu'elle ne puisse prétendre à une collaboration avec AGRITERRA qui a la spécificité de travailler uniquement avec les coopératives.



2.2 Relation avec les clients

2.2.1 Aarhus Karlshamn (AAK)

AAK est une société Suédo-danoise productrice d'huiles et graisses végétales à valeur ajoutée

La rencontre entre ASY et AAK s'est faite lors d'un atelier initié par ICCO et s'est poursuivi par un bon de commande de 500 tonnes le 11 avril 2019, puis par la :

- Signature d'une convention de partenariat tri annuelle ;
- Signature du contrat d'achat de 500 tonnes de karité certifiés FFL pour un :
 - Prix à la femme : 215 FCFA/kg
 - Prix ASY : 240 FCFA/kg et avec un
 - Préfinancement : 35 000 000 FCFA.

Le contrat a été exécuté en 22 livraisons avec un total de 509 422 kg livré entre Août et Octobre 2019.

Pour un chiffre d'affaire de : 122 261 280 FCFA.

Avec une prime qualité de : 3 382 068 FCFA.

Une prime équitable de : 12 226 128 FCFA.

2.2.2 The Savannah Fruits Company :

Elle est une compagnie ghanéenne, qui produit du beurre de karité pour l'exportation et améliore les moyens de subsistance des femmes rurales en fournissant un débouché stable et bien rémunéré pour les noix de karité brutes.

Contrat :

- Contrat d'achat de 21 tonnes de beurre de karité bio ;
 - Taux d'humidité exigé 1% ;
 - Taux d'acidité exigé 4% ;
- Chiffre d'Affaire 27 000 000 FCFA ;
- Préfinancement : 13 775 097 FCFA ;



Actuellement

- 10 tonnes de beurres produites ;
- Production arrêté pour analyse de prélèvement contaminé ;

2.3 Rencontre - atelier – formation – foire

L'année 2019 a été riche en événement au sein de ASY et s'est traduit par la participation à des rencontres, des ateliers, des formations et des foires aussi bien au niveau national et qu'international.

2.3.1 Rencontre

- 02/07/2019 – Rencontre avec **M. SAWADOGO Saïdou** pour le 1^{er} suivi évaluation des activités du PCESA (Mme NADIA/NARE Sonia et Mr FOFANA Drissa de Agrodev service) ;
- 18/07/2019 – Cérémonie de lancement officiel du projet d'appui à la compétitivité des produits de la filière karité au Burkina Faso (Mme NADIA/NARE Sonia) ;
- 02/08/2019 – Rencontre de travail à ASY entre **Nextdéfi** et **M. Jules LEGMA** dans le cadre du renforcement des capacités de ASY afin de déterminer le domaine d'intervention de chaque partenaire ;
- 24/08/2019 – Rencontre a ASY pour :
 - La présentation du rapport provisoire de **Mr. DAKUO Benjamin** sur l'étude de la chaîne d'approvisionnement de ASY ;
 - Présentation du projet PCESA et la structure *Agrodev* avec Mr. **DIBOULONI Jean Bosco**, directeur de Agrodev Service et **Mr FOFANA Drissa**, chargé d'étude ;
- 26/ 08/2019 – Rencontre de cadrage avec *Agriterra* et *Agrodev* pour évaluer la possibilité de partenariat avec ASY ;
- 02/09/2019 – Rencontre d'information et de sensibilisation à l'Apex avec ABNORM et les acteurs sur les opportunités liées à la certification (Mme **OUEDRAOGO Maimouna**).
- 10/09/2019 – Restitution du rapport d'audit environnemental des activités de transformation de ASY ;



- ❑ 14/10/2019 – Rencontre d'échange avec les formatrices de ASY sur les questions pratiques de l'exécution du contrat de 21 tonnes de beurre de karité de *The Savannah Fruits Company* ;
- ❑ 15/10/2019 – Rencontre avec **Raphael GONSA** (Directeur de *The Savannah Fruits Company*) dans le cadre du contrat de livraison de 21 tonnes de beurre de karité ;
- ❑ 17/10/2019 Rencontre avec *Nextdéfi* dans le cadre de l'élaboration du plan d'affaire de l'unité de production de sésame de ASY ;
- ❑ 28/10/2019 – Rencontre de travail à ASY avec **M. Frans Van ES**, volontaire du *PUM* ;
- ❑ 30/10/2019 – Rencontre avec **Mme COULIBALY Minata**, consultante externe de *Agriterra* pour préparer l'évaluation de ASY ;
- ❑ 11/11/2019 au 15/11/2019 Semaine de Diagnostic de ASY par l'équipe de *Agriterra* ;
- ❑ 12/11/2019 Rencontre de validation du plan d'action 2020-2024 de l'interprofession (Mme OUEDRAOGO Maimouna)
- ❑ 10/12/2019 Rencontre avec Nextdéfi pour :
 - La présentation du plan d'affaire ;
 - L'estimation des besoins sur le volet appui à l'élaboration d'outils de gestion.
- ❑ 10/12/2019 – Rencontre avec **M. DOUMBIA** pour le 2^{ème} suivi des activités du *PCESA* ;
- ❑ 24/12/2019 Rencontre de clôture sur la certification biologique avec *ECOCERT* ;
- ❑ 14/01/2020 Rencontre de clôture sur la certification équitable avec *ECOCERT* ;

2.3.2 Atelier

- ❑ 25 – 27 mars 2019 : Atelier de Planification des activités 2019 avec ICCO à Ouagadougou dans la salle de réunion de l'ODE (Mme NADIA/NARE Sonia)
- ❑ 04 – 06 novembre 2019 : Atelier de rédaction du plan d'action 2019 – 2023 de la plateforme nationale du commerce équitable du Burkina Faso (PNCE-B) à Bobo



Dioulasso a l'hôtel du Dioulassoba dont l'objet était la réalisation d'un plan de gestion de fond (**Mr YAMEOGO François de Salle**).

2.3.3 Formation

- ❑ 12 – 14 Août 2019 : Formation des animatrices endogènes sur le contrôle et l'assurance qualité des produits du karité dans la salle de réunion de l'UGF-CDN à Réo par ICCO;
- ❑ 19 – 20 Août : Formation à ASY sur la certification des groupements de producteurs ou organique growers group (OGG), principes, importance et rôles du système de contrôle interne ;
- ❑ 30/11/2019 – 05/12/2019 Formation à Marseille sur le programme ‘‘Social Inclusive Business camp’’, organisé par le campus du développement de l'Agence Française de Développement, dans le cadre de l'accompagnement de la Fondation La France s'Engage (FFE).

2.3.4 Foire

2.4 Certification

2.4.1 Biologique

- ❑ Contrôle interne réalisé par M. YAMÉOGO François pour assurer le respect des normes de certification :
 - 05 – 06 septembre à Boulsin ;
 - 16 – 18 septembre à Boussé ;
 - 26 – 27 septembre à siglé ;
 - 18 – 19 Octobre à Saponé.
- ❑ Audit de certification réalisé avec l'inspecteur.
 - 06 – 21 Décembre 2019 à Boulsin, Boussé, siglé, Saponé ;
- ❑ Prélèvement de 3 échantillons de beurre biologique (environ 1 kg de beurre au total)
 - 19 Décembre 2019 à Karibio ;



2.4.2 Beurre équitable

Revue documentaire par l'inspecteur de ECOCERT du 20 – 21 Décembre 2019.

- Écart mineur relevé qu'il faut mettre en œuvre et nécessitant :

-l'élaboration d'un projet plan de développement triennal

-l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour le fonds de développement ;

- Écart signalé (port des EPI) au niveau de l'unité de production.
- Déclaration CNSS des travailleurs

2.5 Projet Fond de développement

Le projet fonds de développement fait suite à la signature du contrat triennal de livraison d'amandes de karité certifiées FFL entre ASY et AAK

En effet s'inscrivant dans le cadre du commerce équitable, l'exécution de ce contrat a permis à ASY de recevoir de son client 10% du chiffre d'affaire afin de le réinvestir pour le développement des membres sur toute la chaîne (Productrices à la base, transformatrices, équipe administrative).

Cela s'est traduit dans les faits par l'ouverture en décembre d'un compte intitulé « Association Songtaab Yalgré –Fonds de développement AAK, numéro 001016400220-63 qui va logé la somme destinée à la mise en œuvre des activités in scripts dans ce cadre ;

Ainsi des

Sortie Rencontre et échanges avec les membres des groupements à la base ont été initiés pour connaître les besoins à

- Boussé
- Siglé,
- Boulsin
- Saponé ;

l'élaboration d'un projet plan de développement triennal

l'élaboration d'un plan d'action pour le fonds de développement de 2020

Elaboration du Budget



2.6 Projet Pag la bānggré

Elaboré pour venir à bout des contraintes aux quelles font faces nos membres

- ✓ Dans les zones rurales avec l'absence de délimitation des terres engendrant un conflit social et des difficultés à assurer la traçabilité des produits.

le Projet *Pag la bānggré* a été lauréat du prix international de la fondation la France s'engage en avril 2019 avec un

- ✓ Objectif global : Promouvoir une gestion professionnelle des exploitations agricoles des femmes en milieu rural par le numérique

- ✓ Coût du projet : 132 853 EURO ;

- ✓ Financement :

ASY (17%);

Crédit (6%);

Partenaires (77%).

- ✓ En Avril le projet qui a été lauréat de la fondation la France s'engage avec un financement de 20,000 Euro va dans sa mise en œuvre consister en :

- Une Formation sur la collecte et le traitement des données sur Géo ODK Collect
- Un géo référencement avec la Collecte terrain de donnée dans les villages de Boulsin, Siglé et Boussé
- L'élaboration de carte
- La Formation de 30 filles en Informatique dans le village de siglé
- L'installation de logiciel de gestion comptable pour les coopératives
- L'accompagnement à l'obtention de document foncier pour les terrains des centres d'ASY au niveau rural et de karibio à Ouagadougou

- ✓ Partenaires :

Fondation la France s'Engage (FFE);

Programme de Croissance Économique dans le Secteur Agricole (PCESA) ;

Ministère de l'Environnement ;



3 BILAN FINANCIER

3.1 Dépenses.

DESIGNATION	MONTANT
ACHAT D'AUTRES HUILES (BALANITES, NEEM, BAOBAB) SAVON	435 450
ACHAT D'AMANDES	118 404 800
ACHAT D'AMANDES BIO	67 427
TRANSPORT D'AMANDES	1 699 820
MANUTENTION	280 180
ACHAT DE BEURRE DE KARITE biologique	2 183 995
ACHAT D'HUILE DE SESAME biologique	585 000
PRODUITS CONSOMMABLES	60 700
PRODUITS D'ENTRETIEN	150 750
FACTURE ONEA	67 950
FACTURE SONABEL	1 119 278
ACHAT DE CARBURANT	543 800
RECHARGE GAZ	365 000
FOURNITURE DE BUREAU	402 600
ACHAT DE PALETTES	208 000
ACHAT DE BALLANCE	220 000
ACHAT DE CORDE	11 000
ACHAT DE PETITS MATERIELS	462 425
ACHAT D'AMBALLAGE	940 400
TRANSPORT DE PLIS	156 340
TRANSPORT PERSONNEL	186 500



DESIGNATION	MONTANT
TRANSPORT SACS VIDES	335 700
TRANSPORT BEURRE DE KARITE	97 500
REPARATION ET D'ENTRETIEN BATIMENT	540 300
ENTRETIEN VEHICULE	161 500
REPARATION MOULIN	176 500
REPARATION FOYER	48 000
ENTRETIEN ORDINATEUR	27 000
FRAIS DE COMMUNICATION	710 700
FRAIS BANCAIRE BOA	326 100
FRAIS BANCAIRE CORIS	67 285
FRAIS DIVERS	159 925
FRAIS DE COLLECTE D'ORDURES	12 000
FRAIS DE PARKING	17 950
FRAIS DE PEAGE	7 600
PERSONNEL INTERMEDIAIRE	4 909 767
FRAIS DE GARDIENNAGE	1 358 000
FRAIS DE RESTAURATION	111 150
FRAIS DE MISSION	421 050
Total	136 081 815



3.2 Gains

- CHIFFRE D’AFFAIRES : 139 775.097 FCFA
- PRIME QUALITE : 3 382 068 FCFA
- FOND DE DEVELOPPEMENT : 12 261 280 FCFA

3.3 Crédit

- Savannah Fruits Compagnie : 13 775 097 FCFA
- Agrodev : 4.000.000
- Ecocert : 2.573.000(certificat biologique)
- BOA : 1.494.954
- NICOLE : 1.100.000

TOTAL : 22.943.051 FCFA

DAT BOA : 10.000.000